

Covid-19 : Sanofi et GSK mettront 200 millions de doses de vaccin à la disposition de la Facilité COVAX

Abderrahim DERRAJI - 2020-10-28 10:47:07 - Vu sur pharmacie.ma

Sanofi et GSK viennent de signer une déclaration d'intention avec Gavi, l'administrateur juridique de la Facilité COVAX. Cet accord permettra à ce groupement d'achats de garantir à chaque pays participant un accès juste et équitable aux éventuels vaccins contre la Covid-19. Les deux laboratoires s'apprêtent à mettre à la disposition de la Facilité COVAX 200 millions de doses de leur candidat-vaccin à base de protéine recombinante dès qu'ils ont le feu vert des autorités sanitaires et sous réserve de la passation de contrats. «La mise en place de partenariats uniques est essentielle pour pouvoir répondre à une crise sanitaire de cette ampleur. L'engagement que nous prenons aujourd'hui en faveur de la Facilité COVAX nous donne collectivement de meilleures chances de contrôler la pandémie», a indiqué Thomas Triomphe, Vice-Président Exécutif et Responsable Monde de Sanofi Pasteur, et d'ajouter «Cet accord est également emblématique de notre engagement en faveur de la santé mondiale et de notre volonté de faire en sorte que nos vaccins contre la COVID-19 soient abordables et accessibles aux populations les plus vulnérables, partout dans le monde.» La Facilité COVAX fait partie de COVAX, une collaboration mondiale de gouvernements, d'organisation sanitaires internationales, d'entreprises et d'organismes philanthropiques visant à accélérer le développement, la production et l'accès équitable à des vaccins contre la Covid-19. COVAX est co-dirigé par Gavi, la Coalition pour les innovations en matière de préparation aux épidémies (CEPI, Coalition for Epidemic Preparedness Innovations) et l'OMS ; il constitue l'axe vaccinal du Dispositif pour accélérer l'accès aux outils de lutte contre la Covid-19 (Accélérateur ACT). Plus de 180 pays ont récemment adhéré à ce mécanisme pour obtenir l'accès aux vaccins, rapidement et à des conditions financières avantageuses, afin de pouvoir faire face à l'ampleur de la pandémie mondiale actuelle. Grâce aux initiatives déployées dans le cadre de la Facilité COVAX, les vaccins seront distribués aux États participants conformément au Cadre d'allocation que l'OMS vient de publier et au Cadre de valeur du Groupe stratégique consultatif d'experts (SAGE) sur la vaccination de l'OMS, qui a commencé à élaborer les futures recommandations en matière de vaccination contre cette maladie. Les principes d'allocation ont pour but de faire en sorte que tous les pays, sans exception, bénéficient d'un accès juste et équitable aux futurs vaccins contre la Covid-19, dès qu'ils seront disponibles.